

resilienz stärken –
renforcer sa résilience



Conditions générales resiliatour GmbH

1 Conditions de participation

Nous nous réservons le droit d'exclure de l'offre les participants potentiels qui ne satisfont pas aux conditions requises dans la description du cours. Seul le montant perçu pour l'offre sera alors remboursé et aucun droit à des indemnités supplémentaires ne sera accordé. Les participants mineurs ne peuvent participer aux offres qu'avec l'accord de leurs représentants légaux et de nous-mêmes.

2 Inscription

Le contrat entre le participant et resiliatour GmbH prend effet dès l'inscription écrite ou électronique. Une confirmation d'inscription est envoyée si une place est disponible, dans le cas contraire le participant reçoit une notification comme quoi l'offre est déjà complète et que son inscription est mise sur une liste d'attente, s'il le désire.

3 Coûts et Paiement

3.1 Les coûts des offres sont indiqués sur le site internet sous les offres correspondantes.

3.2 Le paiement se fait à l'avance. Suite à son inscription, le participant reçoit une confirmation avec les coordonnées bancaires et le code QR pour le virement bancaire/postal ou par Twint.

3.3 Après réception du paiement, le participant aura droit à la prestation durant la période mentionnée dans l'offre. A lui de tout mettre en œuvre afin de bénéficier de cette offre.

4 Annulation et remboursement

4.1 Annulation par le participant

4.1.1 Le participant n'a aucun droit à un remboursement si le cours a déjà eu lieu et qu'il n'y a pas participé.

4.1.2 Pour les offres d'une journée, l'annulation doit être faite par Mail ou SMS au moins 24 heures avant le début de l'offre. Dans le cas contraire, le montant payé ne sera pas remboursé. Des exceptions sont possibles pour les cas de maladie.

4.1.3 En principe, le participant a le droit d'interrompre à tout moment une offre comportant plusieurs modules si elle ne correspond pas à ses attentes. Dans tous les cas, il est utile d'indiquer la raison de l'interruption, afin que d'éventuels désaccords puissent être clarifiés. Si l'offre n'a pas encore eu entièrement lieu, les modules restants seront remboursés. Dans ce cas, l'offre utilisée sera facturée au prorata et des frais de dossier de 20 CHF seront imputés.

4.1.4 Pour les offres se déroulant sur plusieurs jours, l'annulation doit être communiquée au plus tard 7 jours avant le début de l'offre par Mail ou SMS sans quoi elles ne seront pas remboursées. Des exceptions sont possibles pour les cas de maladie.

4.1.5 Pour les offres avec modules, l'annulation des modules individuels doit être communiquée au plus tard 7 jours avant le début de l'offre par Mail ou SMS sans quoi les modules ne seront pas remboursés. Des exceptions sont possibles pour les cas de maladie.

4.2 Annulation par resiliatour GmbH

En raison d'un nombre insuffisant de participants ou d'autres circonstances (force majeure, maladie, décès, etc.) empêchant la réalisation de l'offre, resiliatour GmbH peut résilier le contrat à court terme. Le montant payé sera remboursé aux participants ou un programme de remplacement équivalent leur sera proposé. Aucune autre indemnité ne sera versée.

5 Sécurité

resiliatour GmbH se réserve le droit d'exclure certains participants, de modifier le programme ou de l'interrompre prématurément dans des cas exceptionnels (p. ex. en raison des conditions météorologiques, des conditions géographiques ou du comportement des participants). Dans de tels cas, le montant payé pour l'offre en question sera remboursé ou un programme de remplacement équivalent sera proposé. Aucune autre indemnité ne sera versée.

6 Assurance

Nos offres ne prévoient pas de couverture d'assurance. L'assurance est à la charge du participant.

7 Juridiction compétente et droit en vigueur

Le lieu de juridiction est Brigue. Seul le droit suisse est applicable.

